De : En Marche ! [mailto:**contact@en-marche.fr**]
Envoyé : lundi 20 février 2017 16:57
À : BABAZINOV
Objet : Re: LES INVENTEURS EN COLERE.

Bonjour,

Merci pour votre message et votre partage d'idées auprès d'En Marche !.
Vous êtes aujourd'hui plusieurs centaines à nous avoir écrit pour partager vos idées et vos réflexions ! Nous avons bien lu vos propositions sur la recherche mais nous ne sommes malheureusement pas en mesure de pouvoir toutes les prendre en compte de manière effective.

Concernant votre proposition nous vous invitons à revoir les propositions d'Emmanuel Macron : https://en-marche.fr/emmanuel-macron/le-programme)

Néanmoins, le meilleur moyen de faire remonter vos idées et vos travaux au sein d'En Marche est de participer aux réunions des comités locaux. En plus d'être un espace de discussion et de débat entre nos adhérents et nos sympathisants, c'est le canal principal pour faire remonter des informations au sein du mouvement. Au cours des semaines passées, nos comités locaux ont eu à réfléchir sur sept thèmes dont l'éducation, la santé ou encore l'environnement.

Vous pouvez rejoindre un comité local proche de chez vous en cliquant sur le lien suivant : https://en-marche.fr/espaceperso.
Sur la carte, vous pourrez visualiser les comités locaux. En cliquant sur la loupe en haut à gauche, vous pourrez entrer votre code postal ou le nom de votre ville pour centrer la carte sur le lieu que vous souhaitez.

N'hésitez pas à revenir vers nous si vous avez la moindre question,
Excellente journée,

Xavier , pour l'équipe d'En Marche
Kit de l'adhérent : http://bit.ly/KITENMARCHE
contact@en-marche.fr
https://www.en-marche.fr

BABAZ Michel - 24, rue du Serre-Paix - Les Balcons de Briançon - 05100 BRIANCON
T 04.92.20.25.79 – P 06.30.46.78.3 www.inventions-babaz.com www.inventerpasrever.com

Mesdames, Messieurs.

Inventeur d'expérience j'ai la certitude que la PROPRIETE INDUSTRIELLE n'est en aucun cas au service de l'innovation, aussi j'ai décidé de dénoncer cette institution qu'est l'I.N.P.I. au travers de mon site www.inventerpasrever.com j'ai également pris la décision début 2016 d' adresser un mail à l'ensemble de la classe politique (**Ministres/Sénateurs/Députés**) pour les sensibiliser sur le peu d'intérêt porté aux inventeurs indépendants .

Je n'ai eu que 6 réponses de politesse ce qui confirme mon analyse sur le fait que la PROPRIETE INTELLECTUELLE n'intéresse pas les élus mais certainement par ignorance, laissant ainsi cette institution qu'est l'I.N.P.I. aux mains des professionnels (Fonctionnaires - Conseils en Brevets -Avocats - Juristes……), qui comme une secte sont censés apporter la bonne parole en vous persuadant par des arguments fallacieux que vous n'avez pas d'autres alternatives que le dépôt d'un Brevet pour vous assurer la paternité de votre invention.

Aussi je profite des Présidentielles qui se profilent pour renouveler mes propositions de réformes simples à mettre en place au Service de l'INNOVATION qui découlent du bon sens, à savoir :

1.- **Fiscalité des Inventeurs** : Royalties non imposables à concurrence d'une somme à définir, alors qu'actuellement le prélèvement est de 16 % au titre des BNC augmenté des prélèvements sociaux de 15,5 % (soit un total de 34,5%) **sur le premier € perçu.**

Ce plafond de non imposition pourrait être assimilé à une prime qu'il serait normal que l'inventeur touche puisqu'il contribue à la relance économique et il faut tenir compte qu'il est très difficile de négocier une invention et que 5 % de royalties est une moyenne.

2.- **Protection des Brevets** : Dans le coût du Brevet qui est exorbitant pour un « petit inventeur » et inflationniste puisqu'il ponctionne de l'argent qui lui manque souvent pour financer les frais de recherche et de développement et peut surenchérir dans de bonnes proportions le coût final de l'invention et j'estime que dans ce prix difficilement justifiable il devrait y avoir pour le moins :

a) une assurance qui couvre les frais de Justice d'un cabinet spécialisé en cas de contrefaçon ou de n'importe qu'elle autre litige. (Coût de la procédure rédhibitoire)

b) Un service Juridique au sein de l'.I.N.P.I. qui pourrait rendre un avis sur le fait qu'il y a contrefaçon ou pas ou comme dans mon cas faire valoir auprès du tribunal que mes 3 Brevets rejetés par la Justice avaient bien été délivrés et publiés, ou que la CLE GAZ de la société ADDAX est bien une contrefaçon sans être obligé d'engager une procédure auprès du T.G.I. de Paris le seul compétent en matière de Propriété Industrielle et le coût démentiel de la procédure indiqué ci-dessus.

3.- **Financement d'un projet ou d'une invention** : **La B.P.I. (BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT)** qui a été créée en Janvier 2013, ne joue pas son rôle. Le porteur du projet ou l'inventeur devrait être reçu par une commission composée de spécialistes en fonction du secteur (Industrie - Grande Distribution - Tourisme ….) pour le défendre. Si le financement du projet n'est pas retenu la B.P.I. devrait être dans l'obligation de justifier ce refus par des arguments qui tiennent la route.

Le mieux placé pour commercialiser une innovation c'est l'inventeur et si celui-ci a les moyens humains mais pas financiers son invention a peu de chance de voir le jour où elle sera tout simplement reprise par une société opportuniste. Les investisseurs type « business angel » confisquent une partie de la marge et vous obligent à dévoiler à grande échelle votre projet et si cette invention est pertinente elle risque d'être sur le marché avant vous.

4.- **Validation d'un projet ou d'une invention** : Au sein des **C.C.I.** (Chambres de Commerce) il devrait comme pour la BANQUE y avoir une commission de spécialistes provenant de divers horizons qui pourrait recevoir l'inventeur ou le porteur du projet afin de le conseiller en le confortant dans son projet ou en le dissuadant. Si le projet est viable cette commission devrait pouvoir donner des adresses, une marche à suivre, et maintenir le contact. Malheureusement j'ai pu constater dans plusieurs occasions qu'il ne fallait pas compter sur l'aide des CCI dont les membres pensent avant tout à leurs propres intérêts.

J'ai en moyenne 1500 à 2000 connexions mois sur mon site www.inventerpasrever.com et j'ai régulièrement des inventeurs qui après avoir visité mon site sont désemparés devant les difficultés annoncées. Certains me confient les grandes lignes de leur invention et souvent je suis dans l'obligation de les dissuader, mais il m'arrive parfois de trouver l'invention judicieuse et je ne peux que leur demander de suivre mes conseils. Malheureusement beaucoup de personnes ne se sentent pas à la hauteur pour se lancer dans l'aventure ou n'ont tout simplement pas le temps.

Dans notre société l'inventeur est en général perçu comme un « hurluberlu » et les médias en sont en partie responsable puisque comme pour le Concours LEPINE, ils privilégient les inventions souvent « Farfelues » qui portent à rire, mais c'est oublier que de nombreuses inventions majeures l'ont été par des inventeurs qui ont fini leur vie dans la misère .

Pour les inventeurs qui ont eu les capacités humaines et Financières ou la chance de trouver le bon partenaire, ils auront pu construire un empire avec des marques renommées comme LOREAL – SALOMON - MOULINEX - COCA-COLA - DEYSON et bien d'autres qui sont issues d'inventions brevetées, mais en réalité elles se seraient à l'évidence imposées sans avoir investi en pure perte dans les frais de Brevets.

Si comme je l'espère je suis entendu je m'engage à faire suivre votre réponse aux nombreux inventeurs avec qui j'ai été en contact , et dans cet espoir je vous adresse cher Monsieur l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Pour étayer mes propos ci-dessous un petit échantillon d'autres affaires d'inventeurs spoliés en cours ou classées avec qui je suis en contact, qui ne peuvent que crier leur colère puisque les combats qu'ils mènent sont inégaux et perdus d'avance devant l'indifférence générale.

Mme WALTHERT - Inventrice de la WII – FIT - copiée par NINTENDO - Devant la pression médiatique NINTENDO semble vouloir négocier un accord amiable et c'est France Brevet qui est chargé de cette mission mais **Mme WALTHERT est tenue au silence** ? ? http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/08/27/01016-20130827ARTFIG00498-le-combat-en-justice-d-une-kine-contre-nintendo.php

Mr Georges MARTINEZ - Inventeur de la Machine à laver à recyclage 100 % d'eau copié par FAGOR BRANDT. - déjà 20 ans de combat seul contre tous, mais Georges veut toujours y croire.

Mr Serge TACHNOF - Copié par la Société qu'il a rencontré et avec qui il pensait pouvoir trouver un accord licence. En final Mr TACHNOFF est condamné à payer 5000 € pour procédure abusive.

Mr Gilles MURAT - Son BREVET - TIM-STAR - Mécano informatique 2D et 3D pour les bureaux d'Etudes et des Méthodes, **volé par l'ETAT FRANÇAIS**.

Mr Jean Louis QUERE - et son cris du Cœur sur : https://www.youtube.com/watch?v=rpLoEAAqbCA

Mr Christian RICHARD. Inventeur du concept technologique papetier In Situ PCC. Demande de brevet en cours du copieur UPM Kymmene, contestée par l'Office Européen des Brevets. Depuis 2010, UPM Kymmene exploite son procédé avec la neutralité très (trop) bienveillante des partenaires Air Liquide, SAC Tissue et Arjowiggins depuis 2010. Ses partenaires l'ont « abandonné » pour défendre ses droits d'inventeur. Seul contre tous. https://fr.linkedin.com/in/christian-j-b-richard-96066612

Ruiné - Pas d'opération pour l'inventeur du "Dr Maboul" - Paris Match

www.parismatch.com/.../L-**inventeur**-du-Docteur-Maboul-ne-peut-se-payer-une-oper..

Il a inventé un des jeux les plus vendus au monde, mais est **ruiné**. ... John Spinello, l'**inventeur** du jeu "Docteur Maboul", ne peut se payer une opération chirurgicale.

Les tribulations des inventeurs maudits - L'Usine Nouvelle

www.usinenouvelle.com/article/les-tribulations-des-**inventeurs**-maudits.N57473

I**nventeurs** incompris, **spoliés**, traités avec indifférence, pris pour des déments, **ruinés** avant d'être reconnus... à titre posthume en général.

Faurecia en litige avec un inventeur sur l'un de ses produits - Les Echos

www.lesechos.fr/.../20017-103-ECH_faurecia-en-litige-avec-un-**inventeur**-sur-l-un-de...

L’inventeur estime avoir été **spolié** dans une affaire de « contrefaçon de brevet ». ... De leur côté, les conseils de l'**inventeur** demandent 2 millions ... a été « privée de ses ressources et poussée à la **ruine** "…….

Jean Clottes soutient les inventeurs de la grotte Chauvet. Au tribunal ...

next.liberation.fr/.../jean-clottes-soutient-les-**inventeurs**-de-la-**grotte**-**chauvet**-au-tribun...

1. Jean Clottes soutient les **inventeurs** de la **grotte Chauvet**. Au tribunal hier, le conservateur s'est dit «très choqué» par la tentative de spoliation ...